

	:	Règle
Entrée en vigueur :		Le 28 ^e 2018
Adopté :		Le 28 ^e 2018 par le Bureau
		Ce document remplace tout règlement antérieur sur le sujet.
Exception :		Approuvé par le Bureau

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

1. Objectif

Cette règle a pour objet de...

2. Définitions

2.1 Article
Un article est...

2.2 Article
Le présent règlement s'applique à...

2.3 Article
Un article est...

2.4 Article
Le présent règlement s'applique à... 0 000 \$.

3.3 Site de production : $P = 100 - 2Q$

- a) $Q = 10$; $P = 80$
- b) $Q = 20$; $P = 60$

Dans un marché concurrentiel, la firme choisit son niveau de production en fonction du prix du marché. Le prix du marché est déterminé par la demande et l'offre. La firme choisit son niveau de production en fonction du prix du marché.

4. Revenu d'investissement d